

## **LA MINUSCA CONDAMNE FERMEMENT L'ATTAQUE DONT ONT ÉTÉ VICTIMES SES SOLDATS DANS L'OUEST DU PAYS**

**Bangui, le 06 juin 2018** - La Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations Unies en Centrafrique (MINUSCA) poursuit ses opérations militaires destinées à mettre fin aux exactions du groupe criminel Siriri contre les populations civiles dans les préfectures de la Mambéré-Kadéï et la Nana-Mambéré, et ailleurs dans le pays, a déclaré, ce mercredi 6 juin, au cours de la conférence de presse hebdomadaire de la Mission, la porte-parole par intérim de la Mission, Uwolowulakana Ikavi-Gbétanou, déplorant que la Mission fasse régulièrement objet d'attaques de la part de groupes armés. « Je condamne avec la plus grande fermeté les attaques lâches perpétrées à l'encontre de la MINUSCA par ce groupe armé et qui ont coûté la vie à un Casque bleu tanzanien et fait sept blessés, le dimanche 3 juin, à proximité du village de Dilapoko, à 85 km de Berberati », a-t-elle insisté.

« Les casques bleus n'hésiteront pas à faire usage de toutes leurs capacités humaines et matérielles et de toute la légitimité que leur donne le Conseil de Sécurité pour se défendre », a-t-elle ajouté, déplorant que des civils soient souvent utilisés comme boucliers humains par les groupes armés ou que des éléments armés soient faussement présentés le champ de bataille comme de simples civils. « La MINUSCA tient à rappeler à tous les auteurs de ces violences que des enquêtes judiciaires rigoureuses sont menées conjointement par les autorités nationales et la Mission, afin d'établir la responsabilité pénale de leurs auteurs et de leurs commanditaires, qui devront en répondre devant les juridictions nationales et internationales compétentes », a-t-elle ajouté.

Mme Ikavi-Gbétanou a aussi condamné les tentatives en cours de manipulation de l'opinion par des groupes armés ou des bandes criminelles relayées par des activistes politiques poursuivant des intérêts particuliers inavouables. « Nous mettons en garde leurs auteurs et complices contre la propagande destinée à déstabiliser les institutions démocratiques du pays en attisant délibérément les tensions religieuses et communautaires par des déclarations dénuées de tout fondement », a-t-elle indiqué. A cet effet, Madame Ikavi-Gbétanou a appelé les populations centrafricaines à faire preuve de vigilance face aux rhétoriques guerrières et déstabilisatrices utilisées par certains acteurs politiques et groupes armés et qui ne visent que leurs propres avantages au détriment de ceux de la population.

La conférence de presse a été l'occasion pour la porte-parole par intérim de la Mission de rappeler la participation, le 1<sup>er</sup> juin 2018 à Brazzaville, du

représentant spécial du Secrétaire général, et chef de la MINUSCA, Faïza Onanga-Anyanga, à la 46<sup>e</sup> réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, au cours de laquelle a été évoquée la situation de la République Centrafricaine, notamment les défis sécuritaires dans l'Est du pays. Elle s'est, par ailleurs, félicitée de l'adoption par l'Assemblée Nationale d'une loi portant règlement de procédures et de preuves devant la Cour Pénale Spéciale. Cette loi, selon elle, « facilitera le travail de la Cour, qui doit juger les crimes commis en Centrafrique depuis 2003, et représente en ce sens un pas en avant dans la lutte contre l'impunité ».

Répondant aux questions des journalistes sur la fin du contrat de Paolo Branco à la Cour Pénale Spéciale (CPS), la Porte-parole a précisé "qu'il s'agit d'un personnel été recruté dans le cadre de l'opérationnalisation de la CPS, et que la Mission a décelé des incohérences entre son attitude et les exigences inhérentes à son poste. Il a publié et commenté publiquement via des réseaux sociaux sur des responsabilités de crimes avant même son arrivée en Centrafrique. Cette attitude est inacceptable et totalement incompatible avec les obligations de discrétion et de professionnalisme attendues d'une personne jouissant d'un contrat avec l'ONU, surtout lorsqu'il est question d'un volet aussi sensible que la CPS ».

Concernant les abus et violations des Droits de l'homme et du Droit International Humanitaire, la Porte-parole par intérim a affirmé que la Mission avait surveillé, vérifié et documenté 66 incidents ayant affecté au moins 81 victimes, au cours de la période du 30 mai au 05 juin 2018, « Les auteurs présumés sont, d'une part, des éléments des groupes armés et d'autre part, des agents de l'Etat ».

Pour sa part, le Porte-parole de la Police, le Capitaine Léo Franck GNAPIE, est revenu sur la remise officielle, le 04 juin dernier, des locaux de la Brigade de Gendarmerie de Besson, réhabilitée par la MINUSCA dans le cadre des projets à impact rapide. « Les travaux ont porté sur le bâtiment principal, la toiture, les plafonds, la peinture, l'installation électrique solaire et la dotation en matériel informatique et mobiliers de bureau. Le Capitaine Léo Franck GNAPIE a également fait mention d'une session de formation en cours à Bangui au profit de 24 policiers et gendarmes, relative notamment à la lutte contre la délinquance économique et financière.

De son côté, le Porte-parole de la Force, le Major Seraphin Embondza, a fait un bilan de la situation sécuritaire dans le pays, marquée par une normalisation de la situation sécuritaire à Bambari où la force a promptement pu venir à bout des actions des éléments armés, via une double riposte terrestre et aérienne aux attaques perpétrés aussi bien par les éléments armés de l'Union de la Paix pour la Centrafrique (UPC) que par les éléments anti-Balaka. La semaine a également été ponctuée d'activités civilo-militaires dans le cadre de la célébration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Journée internationale des Casques bleus. Des activités qui se déclinent, entre autres, à travers une campagne médicale gratuite à Beloko et Bocaranga, un programme de soins de santé à Kaga-Bandoro, une opération de nettoyage de l'hôpital de Birao, une campagne de salubrité du stade Tata Sayo par le bataillon marocain à Bangassou, et

comme une opération de nettoyage du marché de Dja par les personnels féminins des casques bleus gabonais.